

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Band:** 59 (1908)  
**Heft:** 6

**Buchbesprechung:** Bibliographie

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 21.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

lytechnique. Une première publication paraîtra, dans le cours de 1909, sur le commerce des bois de la Suisse avec l'étranger.

*Divers.* Le Département a ordonné une expertise ensuite d'une réclamation de la commune de Greppen (Lucerne), au sujet des coupes à blanc effectuées sur le versant nord-ouest du Rigi, dans le bassin de réception du torrent de Wyden (St-Gall). Sur le préavis des experts, le Gouvernement schwytzois est prié de veiller à l'exécution des mesures proposées pour parer aux dangers résultant de ces coupes.

En continuant à brûler les buissons sur pâturages, sans prendre les précautions nécessaires, de nombreux incendies ont été occasionnés dans les forêts du Tessin. Le Gouvernement de ce canton est prié de présenter un rapport à ce sujet ; il fera reboiser les surfaces incendiées et prendra les mesures pour que ces faits ne se renouvellent plus.

Les observations de glaciers permettent de constater que ceux-ci reculent encore. Les quelques exceptions remarquées, dépendent davantage de la forme de la langue glaciaire que de l'ensemble du glacier.

A l'occasion du congrès de Bordeaux pour le traitement applicable aux forêts de montagne, le service forestier fédéral a présenté un travail sur les corrections de torrents et les travaux contre les avalanches, ainsi que sur le reboisement en Suisse.

Les documents recueillis en vue de l'étude de la répartition des plantes ligneuses croissant spontanément en Suisse, ont permis d'élaborer une seconde livraison qui traite du val de Binnen en Valais.

La Confédération a payé, en 1907, les subsides suivants alloués à diverses sociétés : frs. 5000 à la Société des forestiers suisses, 1000 francs à l'Association internationale des botanistes, frs. 500 au Club alpin suisse pour le Musée alpin, frs. 3000 aux jardins alpins de la Linæa près Bourg-St-Pierre (Valais), de Pont-de-Nant et des Rochers-de-Naye (Vaud), ainsi que du Rigi-Scheidegg (Lucerne). soit, au total, frs. 9500.



## Bibliographie

### *Ouvrages reçus.*

**Vingt-cinq années dans le service des aménagements.** Etudes forestières diverses, par *L. Brenot*, ancien élève de l'Ecole forestière, 1880 à 1906. Prix, fr. 5.50. Morteau, imprimerie moderne, Genre, fils, 1907.

**Baum- und Waldbilder aus der Schweiz.** Erste Serie. Herausgegeben vom Schweizer. Departement des Innern. Prix, fr. 5. Edité par A. Francke à Berne, 1908.

**Beiträge zur Forstgeschichte des Kantons Zürich, 1882-1907.** Par *J. Rüedi*, inspecteur cantonal des forêts, Zurich. Imprimerie Lobauer, 1908.

**Bibliographie nationale Suisse.** Fascicule V.9.c. Forêts, chasse et pêche. Forêts, supplément. Elaboré par la division forêts, chasse et pêche (inspection fédérale des forêts) du Département fédéral de l'Intérieur. Berne, K. J. Wyss, éditeur-imprimeur, 1907.

Nous reviendrons sur ces ouvrages, dans les prochains numéros.

\* \* \*

**Répartition des plantes ligneuses croissant spontanément dans le canton de Genève** par le Dr A. Lendner, Professeur et premier assistant à l'Institut botanique de Genève.

L'enquête sur la distribution des essences forestières et des plantes ligneuses décidée en 1902 par le Département fédéral de l'Intérieur et dont les résultats sont consignés dans les *Recherches sur la répartition des plantes ligneuses croissant spontanément en Suisse* \* est en bonne voie d'exécution et vient d'aboutir à la publication de deux belles livraisons in-4 accompagnées chacune de documents cartographiques. Elles concernent, la première, le territoire du canton de Genève, la seconde, le territoire de la vallée de Binn (canton du Valais). Nous ne nous occuperons pour le moment que de la première.

Dans sa monographie des essences ligneuses du canton de Genève, le Dr A. Lendner, relève la distribution de 44 espèces arborescentes, 57 arbustes et 22 arbrisseaux.

C'est le chêne pédonculé qui, plus ou moins mélangé au chêne rouvre, joue le rôle prépondérant dans les peuplements forestiers du canton de Genève, viennent ensuite, le pin sylvestre, le charme, le hêtre, le mélèze, l'épicéa et le tilleul à grandes feuilles qui dans des forêts de peu d'étendue peuvent, à côté du chêne, prendre une certaine extension.

Les espèces suivantes accompagnent régulièrement, dans tout le canton de Genève, le chêne partout où cette essence est dominante: le noisetier, le charme, le saule Marceau, les chèvres-feuilles (*Lonicera Xylosteum* et *Periclymenum*), les viornes (*Viburnum Lantana* et *Opulus*), le frêne, le troène, le cornouiller sanguin, le lierre, l'érable champêtre, le fusain, la ronce bleue, le poirier commun, les aubépines (*Crataegus monogyna* et *oxyacantha*), le prunier sauvage et le merisier, auxquels s'ajoutent encore quelques espèces moins régulièrement distribuées.

En ce qui concerne la distribution des autres espèces ligneuses, l'auteur distingue dans le territoire genevois\*\* deux portions d'inégale importance: la plus grande, comprenant la région située entre le lac et la rive gauche du Rhône, puis entre le Rhône et le lac au nord de la Versoix jusqu'à la route de Sauvignier, est caractérisée par la rareté du châtaigner et par la fréquence de l'orme champêtre, de l'épine-vinette, de la clématite (*Cl. vitalba*) de l'alisier torminal (*Sorbus torminalis*) de la coronille (*Coronilla Emerus*) et du genêt sagitté.

La seconde, qui s'étend au nord de la route de Sauvignier jusqu'à l'enclave de Céligny inclusivement, est caractérisée par la fréquence du châtai-

\* Elaborées et publiées par ordre du Département fédéral de l'Intérieur sous la Direction de l'Inspection fédérale des forêts à Berne et du Musée botanique de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich.

\*\* Auquel il adjoint la partie du territoire vaudois comprise à l'ouest de l'enclave de Céligny.

gner et par la rareté de l'orme champêtre et des espèces qui l'accompagnent sur la rive gauche du Rhône.

Les causes de cette inégale distribution ne résident pas dans la nature géologique du sol qui est presque partout formé par de l'argile glaciaire\* mais bien, par le degré d'humidité beaucoup plus considérable de la seconde portion où les marécages sont fréquents.

D'une façon générale, la végétation forestière du canton de Genève présente un faciès de plaine bien défini. Grâce au caractère sensiblement méridional du climat, les vastes forêts de sapins, qui s'étendent sur tout le reste de la Suisse sont remplacées par des bois de plaine, où comme nous l'avons dit, domine le chêne pédonculé et parfois le pin sylvestre ou le charme, et dans lesquels, malgré la proximité des Alpes et du Jura, les espèces forestières caractéristiques de ces deux chaînes de montagne n'apparaissent que très rarement.

Plusieurs espèces méridionales par contre s'y rencontrent fréquemment à l'état spontané ou tout au moins subsponané. Tels sont le micocoulier (*Celtis australis*), l'érable de Montpellier, le platane, le baguenaudier (*Colutea arborescens*), le sumac (*Cotinus coggigrya*), le cerisier de St<sup>e</sup>-Lucie (*Prunus Mahaleb*) le buis. Par contre l'*Ostrya carpinifolia* et le *Quercus cerris*, spontanés au Tessin font défaut dans les bois du canton de Genève.

Le consciencieux travail de M. A. Lendner est accompagné d'un tableau indiquant la distribution locale des espèces étudiées dans 17 forêts du territoire genevois ainsi que de deux cartes topographiques au 1/10000 donnant, l'une, la distribution du pin sylvestre, du chêne pédonculé, du chêne à fleurs sessiles et du hêtre, l'autre, celle du charme, du châtaigner, du frêne et de l'alisier torminal (*Sorbus torminalis*).

On y trouve en outre, un aperçu concernant quelques uns des arbres les plus remarquables du canton de Genève. Tels sont : 1° les ormeaux du Pré l'Evêque dont l'un possède, à 1 m du sol, plus de 6 mètres de circonférence et est âgé de 220 ans ; 2° le tilleul de Céligny qui doit avoir 370 ans environ ; 3° enfin, les nombreux gros cèdres du Liban situés dans diverses campagnes particulières, tel celui de la campagne de Beau-Lieu, qui provient de graines rapportées en 1735 par B. de Jussieu et dont le tronc atteint de 5 à 6 m de circonférence vers la base, s'élève à 30 m. de hauteur et porte des branches de 15 à 16 m de longueur.

P. J.

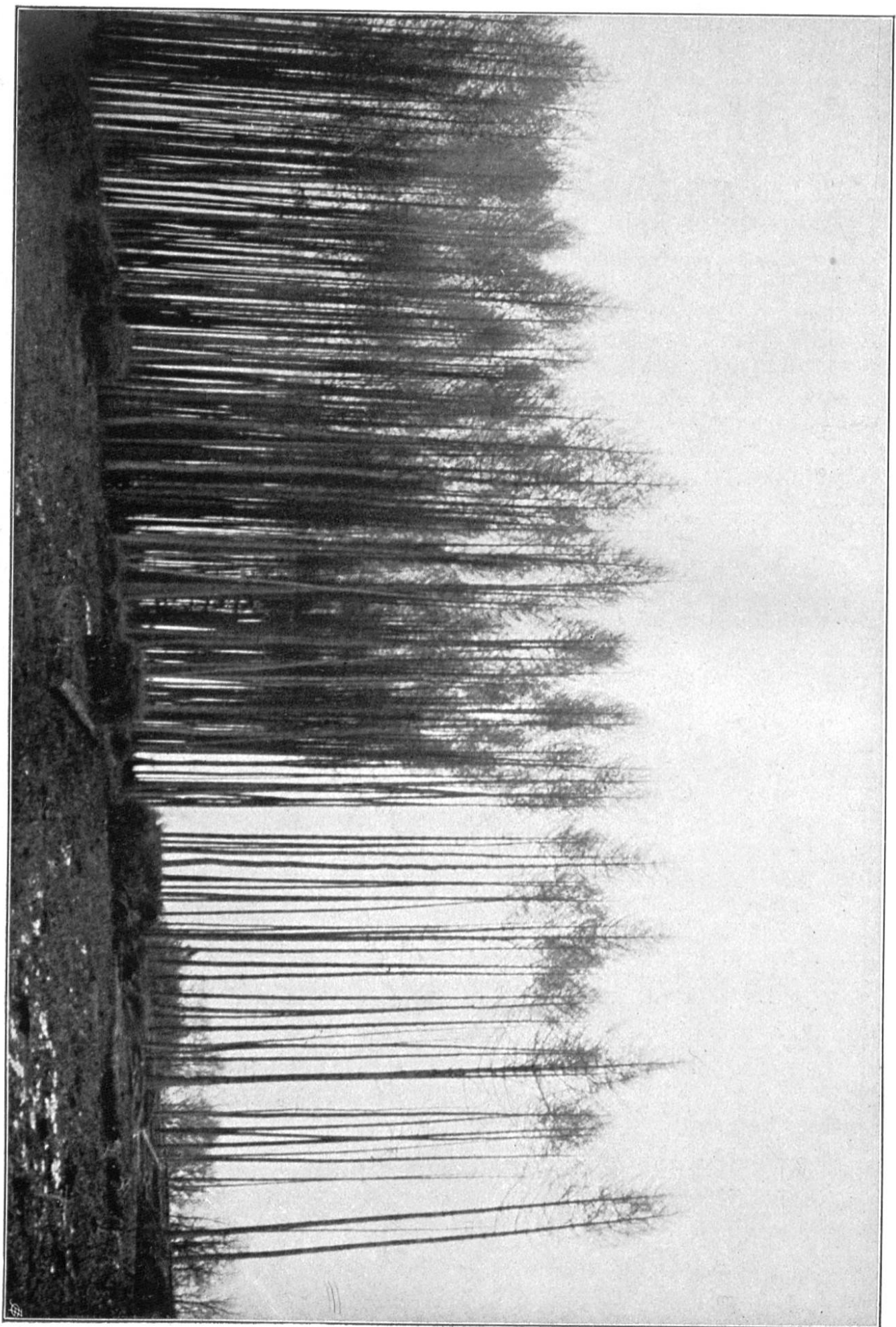
\* L'argile glaciaire occupe les 72% de la surface du territoire; la molasse qui forme les côteaux est essentiellement couverte par la vigne.



\*\*\*  
de la „Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen“ rédigée par M. le Dr Fankhauser, à Berne

Aufsätze: Der Wegbau im Gebirgswalde. — Eine Garbenfichte. — Die Beziehungen der Jagd zur Forstwirtschaft. — Mitteilungen: Anforstungen. — Aus dem Jahresbericht des eidgen. Departements des Innern, Forstwesen 1907. — Käufe und Läufe im Entlebuch. — Forstliche Nachrichten. — Bücheranzeigen. — Vorlesungsanzeigen. — Holzhandelsbericht.





Forêt de Boisy (Haute Savoie).

Aspect du peuplement au moment de l'exploitation.